

CHAPITRE PREMIER

Troubles des fonctions psychiques.

Délire (*de hors ; lira ligne*).

Le délire est défini par Cotard et Ritti : « une perversion morbide des fonctions psychiques¹. »

Le délire se présente sous deux aspects très différents :

A. Tantôt il existe d'une façon aiguë ou chronique comme symptôme essentiel et pathognomonique de la folie ou aliénation mentale :

B. Tantôt il survient d'une façon aiguë, temporaire, dans le cours de maladies graves.

A. — DÉLIRE VÉSANIQUE.

Ce délire peut être partiel ou général.

1° Délire vésanique partiel.

Le délire vésanique partiel « consiste en un trouble isolé ou partiellement coordonné des différentes fonctions psychiques. L'altération psychique peut être limitée aux sensations, à la pensée, aux sentiments ou à l'action ; le plus souvent, elle est complexe » (Cotard et Ritti).

Délire des sensations. — Le délire des sensations est représenté par les hallucinations et les illusions.

HALLUCINATIONS — Esquirol a défini l'hallucination : « un état dans lequel on a la conviction intime d'une sensation actuellement perçue, alors que nul objet extérieur, propre à exciter cette sensation, n'est à la portée des sens. »

1. Voir l'article *Délire* de Ball et Ritti, in *Dict. des sc. médic.*

La nature des hallucinations est encore interprétée de trois façons différentes : — les uns font de l'hallucination, un phénomène purement intellectuel, la réminiscence d'une idée (théorie psychique) ; — d'autres en font un phénomène purement physique, organique (théorie somatique ou sensorielle) ; — d'autres enfin, et ce sont les plus nombreux, reconnaissent dans sa genèse, à la fois, un élément sensoriel et un élément psychique (théorie psycho-sensorielle).

Il y a autant de sortes d'hallucinations qu'il existe de genres de sensations physiologiques.

Hallucinations de l'ouïe. — Elles consistent dans la perception de sons fictifs qui, au début, peuvent être plus ou moins confus, inarticulés, mais qui, généralement, ne tardent pas à devenir articulés, c'est-à-dire à se transformer en voix.

Ces voix peuvent être celles de personnages fictifs (Dieu, le diable, etc.) ; celles de personnes inconnues, ou au contraire celles de personnes connues des malades.

Elles peuvent faire entendre aux malades des choses agréables, mais, le plus souvent, elles profèrent des injures, des menaces, des accusations, ou encore elles expriment tout haut ce qu'ils pensent et ce qu'ils désirent le plus cacher (écho de la pensée).

La direction des voix est variable, et parfois l'halluciné est convaincu qu'elles sortent de son propre corps, et peut être ainsi conduit à l'idée qu'il est double (dédoublement de la personnalité). La distance d'où elles se font entendre est aussi très variable.

La perfection de ces voix est telle qu'il vient rarement à l'esprit des malades de mettre en doute leur réalité objective et qu'ils ont recours aux interprétations les plus étranges pour expliquer leur production.

Le langage des voix (en tant que vocabulaire), est ordinairement conforme à celui des malades. Elles peuvent cependant parler une langue étrangère, lorsqu'il s'agit de malades connaissant d'autres langues que la leur ou ayant retenu inconsciemment des langues qu'elles ont entendu parler. Elles

peuvent même fabriquer des néologismes et s'exprimer dans un vocabulaire spécial.

Les hallucinations de l'ouïe impriment aux malades qui les éprouvent, une physionomie et un habitus spéciaux ; ils ont les yeux grands ouverts des gens absorbés dans leur pensée et regardent sans voir ; on les surprend chuchoter ou parler tout haut, en conversation imaginaire avec des personnages fictifs. Parfois, ils se livrent tout à coup à des actes incompréhensibles déterminés par leurs hallucinations, tantôt simplement bizarres, tantôt dangereux.

Il faut, en effet, toujours se méfier des hallucinés de l'ouïe comme d'individus susceptibles de devenir subitement dangereux, sous l'influence de leurs hallucinations.

L'hallucination de l'ouïe est la plus fréquente des hallucinations chez les aliénés. Elle se rencontre surtout dans le délire de persécution et, à un degré moindre, dans la mélancolie. Elle est presque toujours d'un pronostic grave, au point de vue de la durée de l'affection mentale au cours de laquelle elle se manifeste.

Elle peut s'observer et s'observe même chez des sujets sourds ou durs d'oreille.

Elle coexiste souvent avec d'autres hallucinations.

Hallucinations verbales psycho-motrices. — Ces hallucinations consistent dans des perceptions auditives sans caractère sensoriel : les malades qui les éprouvent en parlent comme de « sons intérieurs », d'un « langage d'âme à âme » d'un « langage muet de la pensée ». Leur pathogénie a été élucidée par Seglas qui a montré qu'elles étaient constituées par une hallucination portant sur les éléments psycho-moteurs du langage.

Hallucinations de la vue. — Elles sont moins fréquentes que les précédentes et consistent dans la vision de personnes diverses ou d'objets variés, ou encore de personnages imaginaires (anges, démons, fantômes, monstres terrifiants). On les observe surtout dans les folies toxiques, les folies qui peuvent accompagner l'hystérie, l'épilepsie, la chorée, etc. Elles

comportent un pronostic moins sérieux que les hallucinations auditives.

Hallucinations de l'odorat et du goût. — Ces hallucinations, les plus rares de toutes, s'observent parfois dans certaines formes de mélancolie, dans l'hypochondrie, et même dans le délire de persécution.

Les malades qui en sont affectés accusent des odeurs ou des goûts d'arsenic, de cuivre, de soufre, d'œufs pourris, d'ammoniaque, etc. ; ils s'imaginent parfois être la source des mauvaises odeurs, et, pour ce motif, s'isolent du monde.

Hallucinations de la sensibilité générale. — Elles « sont assez fréquentes dans la folie, surtout dans le Délire de persécution ; elles consistent dans la sensation de secousses, de commotions comme électriques, de piqûres d'aiguilles, d'enlèvement dans les airs, que les malades interprètent dans le sens de leur délire » (E. Regis).

Hallucinations génitales. — Elles font éprouver aux malades toutes sortes de sensations voluptueuses et s'observent surtout dans les folies érotiques.

= Les diverses hallucinations que nous venons de passer en revue peuvent être continues ou intermittentes.

ILLUSIONS. — L'illusion consiste, dans la perception erronée d'un objet. « Elle est à l'hallucination ce que la médisance est à la calomnie. L'illusion s'appuie sur la réalité, mais elle la brode ; l'hallucination invente de toutes pièces, elle ne dit pas un mot de vrai. »

L'illusion est surtout un phénomène psychique dénotant une altération de l'intelligence.

Elle porte le plus souvent sur la perception visuelle et sur la perception des sensations organiques ; très souvent, par exemple, les affections du tube digestif ou de l'utérus déterminent des sensations que les malades attribuent à la présence d'animaux dans leur ventre ou encore à des tentatives de viol commises sur leurs personnes.

L'illusion est un phénomène assez fréquent dans la manie aiguë et les folies toxiques. Les *illusions internes* se rencontrent surtout dans les folies dites sympathiques.